

Héritiers de la promesse.

Verset clé : *"Ainsi tu n'es plus esclave, mais fils ; et si tu es fils, tu es aussi héritier de Dieu par Christ"* (Galates 4:7)

Texte choisi : Galates 3:15-18 ; 4:1-7.

Cette leçon illustre la manière dont un père pouvait transmettre ses biens à son fils une fois celui-ci parvenu à maturité. Jusque-là, le statut de l'héritier s'apparentait à celui d'un esclave. Telle était la condition des Juifs, tenus d'observer la Loi mosaïque alors même que celle-ci ne pouvait conférer la vie à ceux qui s'efforçaient d'en respecter les exigences (Galates 4:1-3).

"Mais, lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, afin que nous reçussions l'adoption. Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils, lequel crie : Abba ! Père ! " (versets 4,-6). Notre verset clé confirme que les Juifs croyants ont été affranchis de la servitude de la Loi par la foi dans le sang versé de Christ, ce qui a fait d'eux des fils de Dieu.

Avant leur conversion à Christ, les Gentils étaient asservis à diverses idoles. Maintenant qu'ils étaient entrés en relation avec Dieu, Paul les met en garde : ils ne doivent pas renoncer à leur liberté nouvelle ni tenter

de mener une vie sainte en observant les sabbats et autres fêtes du calendrier juif. *"Mais maintenant que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous avez été connus de Dieu, comment retournez-vous à ces faibles et pauvres rudiments, auxquels de nouveau vous voulez vous asservir ? Vous observez les jours, les mois, les temps et les années ! Je crains d'avoir travaillé inutilement pour vous"*(versets 9-11).

Lorsque Paul rencontra les frères de Galatie, ils appréciaient profondément son ministère et, au sens figuré, auraient "arraché leurs yeux" pour lui (Galates 4:15). Par la suite, toutefois, ils furent influencés par de faux docteurs qui voulaient les placer sous le joug de la Loi mosaïque. Il était donc nécessaire que Paul réitère que leur statut de fils de Dieu découlait directement de leur acceptation du sacrifice du Christ, et non des contraintes juridiques liées à l'Alliance de la Loi (v. 16,-20).

Par ailleurs, Paul oppose les deux fils d'Abraham, Isaac et Ismaël, issus de deux mères représentant chacune une alliance : Sara et Agar. Sara donna naissance à Isaac, l'enfant de la promesse, après la naissance d'Ismaël, fils de l'esclave Agar. Lorsque le Christ déclara que la nation juive était rejetée et que sa maison était laissée déserte (Matthieu 23:38), il apparut que le véritable héritier des promesses faites à Abraham était le Christ lui-même, accompagné de son Église. Tous les croyants ayant accepté le Christ comme Rédempteur et Sauveur deviendraient les héritiers de ces promesses — la descendance spirituelle par laquelle les bénédictions se répandraient sur la famille humaine.

Comme nous l'avons vu dans la leçon précédente, les légalistes juifs virent d'un mauvais œil l'enseignement clair de Paul à ce sujet (Galates 4:21-30). Bien que la nation d'Israël soit restée aveugle face à ce changement de dispensation, ses yeux s'ouvriront durant le Royaume de Dieu ; elle retrouvera la faveur divine lors de l'instauration de la Nouvelle Alliance. *"Car je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère, afin que vous ne vous regardiez pas comme sages : une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement, jusqu'à ce que la totalité des païens soit entrée. Et ainsi tout Israël sera sauvé, selon qu'il est écrit : Le libérateur viendra de Sion, et il détournera de Jacob les impiétés."* (Romains 11:25, 26). 📖